



Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Rapport annuel 2019-2020

TABLES DES MATIÈRES

Mot de la direction générale	3
Profil de la commission scolaire	4
Service aux entreprises et à la communauté de la Minganie	8
Territoire.....	9
Clientèle scolaire	10
Personnel.....	10
Établissements.....	11
Assises.....	12
Rapport sur la gestion et le contrôle des effectifs	13
Reddition de comptes.....	14
Portrait de l'intimidation et de la violence dans les écoles de la commission scolaire	23
Rapport du responsable des plaintes	24
Rapport du protecteur de l'élève	24
Rapport du comité de parents	25
Rapport du comité consultatif EHDAA.....	25
Code d'éthique et de déontologie.....	25
États financiers	26

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec plaisir que nous vous transmettons le rapport annuel 2019-2020 de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord. Celui-ci témoigne de notre volonté de transparence envers la population et nous permet de rendre compte au grand public des façons dont nous nous acquittons de nos responsabilités.

C'est également à partir de ces constats que nous pouvons dégager des pistes d'amélioration continues et faire en sorte que notre nouveau centre de services scolaire puisse réaliser pleinement sa mission éducative dans le contexte particulier de la pandémie lié à la Covid-19.

En ce qui concerne les résultats scolaires, il est très difficile de dresser des constats étant donné la situation vécue et les directives du ministère. Notre principale préoccupation se situe dans notre capacité de maintenir les apprentissages des élèves pour ne pas augmenter les écarts. Le travail effectué par le personnel pour maintenir des services de qualité fut exceptionnel.

Cette année était la deuxième année d'application du PEVR dans notre organisation. Pour nous assurer de la réalisation de nos priorités et de nos objectifs au cours des prochaines années, nous avons supporté les écoles et le centre d'éducation des adultes dans l'élaboration des projets éducatifs et des plans d'action s'y rattachant jusqu'au mois de mars. Par la suite, nous nous sommes centré sur les apprentissages essentiels afin de nous assurer que les élèves soient en mesure de poursuivre adéquatement leur cheminement dans les prochaines années.

Nous allons ainsi pouvoir planifier et déployer les actions et les ressources éducatives afin de consolider et de rattrapper les apprentissages essentiels des élèves dans la première partie de l'année scolaire 2020-2021. Nous devons ajuster notre plan d'action afin de répondre efficacement aux besoins identifiés dans les projets éducatifs et les plans d'action de chacun de nos établissements par la suite. La pratique collaborative sera au cœur de nos actions à tous les paliers de l'organisation afin d'augmenter notre efficience grâce aux compétences et l'expérience de l'ensemble de nos personnels.

Nous tenons à remercier et à féliciter tous les membres du personnel, les parents, les bénévoles, les partenaires ainsi que le conseil des commissaires pour leur soutien et leur engagement dans la réalisation de notre mission.



Mario Cyr
Directeur général



Jean Parisée
Président

PROFIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil est constitué de huit commissaires élus au suffrage universel incluant la présidence, deux commissaires parents élus par le comité de parents et un commissaire parent représentant le comité EHDAA.

Le conseil des commissaires représente l'instance supérieure de la commission scolaire. Il voit, entre autres, à l'adoption de politiques et de règlements. Il prend également des décisions afin de s'assurer que les élèves reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit. Il encadre la répartition équitable des ressources financières, humaines et matérielles entre les établissements et il organise des services à la communauté. Le conseil des commissaires doit rendre compte au ministre et à la population de son administration et des services offerts.



Président
Jean Parisée



Commissaire
Quartier 1
Rivière-au-Tonnerre
Léona Boudreau



Commissaire
Quartier 2
Longue-Pointe-de-Mingan
Henry Bond



Commissaire
Quartier 3
Havre-Saint-Pierre
André Thériault



Commissaire
Vice-président
Quartier 4
Havre-Saint-Pierre
Tony Desjardins



Commissaire
Quartier 5
Havre-Saint-Pierre
Nathalie Bernier



Commissaire
Quartier 6
Havre-Saint-Pierre
Jean-Yves Richard



Commissaire
Quartier 7
Natashquan
Réjeanne Landry



Commissaire parent
Niveau primaire
Karine Chiasson



Commissaire parent
EHDA
Gina Boudreau



Commissaire parent
Niveau secondaire
Sonia Richard

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Septembre 2019

- Bourse Roland Jomphe
- Autorisation d'appel d'offres et de signature « Contrat de déneigement »
- Adoption des lignes internes de conduite en matière de gestion contractuelle

Novembre 2019

- Critères d'inscription des élèves
- Adoption de la politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle
- Adoption de la procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles
- Nomination du coordonnateur de gestion des risques de corruption et de collusion
- Acceptation des états financiers 2018-2019
- Rapport du vérificateur externe
- Régime d'emprunt à long terme
- Réorganisation administrative du personnel cadre

Janvier 2020

- Expo-sciences
- Mécanisme de contrôle de l'effectif FGJ
- Dépôt du rapport annuel 2018-2019
- Adoption du plan de gestion des risques
- Cessation des activités de la commission scolaire pendant la période estivale
- Autorisation d'adjudication pour le projet « Remplacement de l'entrée électrique - École Leventoux »
- Autorisation d'adjudication pour le projet à l'école Monseigneur-Labrie « Remplacement de l'enveloppe extérieure - Phase 2, Mise aux normes de la distribution d'électricité - Phase 1 et Mise aux normes des transformateurs principaux et des panneaux de distribution incluant secteur et compteur - Phase 2 »
- Autorisation d'adjudication pour le projet « Remplacement du système de ventilation et de chauffage du gymnase de l'école Notre-Dame-des-Anges de Natashquan »

Février 2020

Suite à la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020, et en vertu de l'article 299 de cette nouvelle Loi qui dit « À compter du 8 février 2020 et jusqu'au 15 juin 2020, le directeur général d'une commission scolaire francophone assume les fonctions que la loi attribue au conseil des commissaires et aux commissaires », et en vertu du décret 522-2020 reportant la désignation et l'entrée en fonction des membres des conseils d'administration des centres de services scolaires au 15 octobre 2020, voici le détail des **décisions prises par le directeur général du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord pendant la transition vers la mise en place du nouveau conseil d'administration pour la période du 8 février au 1^{er} juillet 2020**. Un comité consultatif a été formé qui s'est réuni à deux reprises, soit le 9 juin et le 1^{er} septembre 2020. Ce comité a donné son avis sur la répartition des ressources et le budget 2020-2021.

- Plan d'engagement vers la réussite – Modification des dates d'application
- Adoption du calendrier scolaire 2020-2021
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2020-2023
- Désignation de signataires officielles pour les effets bancaires de l'école Monseigneur-Labrie
- Adoption des nouveaux règlements – Résidence Niapisca
- Acceptation de la demande d'utilisation des locaux en cas d'urgence – Municipalité d'Aganish
- Mécanisme de gestion financière et de contrôle des effectifs scolaires FGA 2020-2021
- Acte d'établissement 2020-2021
- Dérogation à la politique d'achat local
- Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel 2020-2021
- Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien 2020-2021
- Adoption du plan d'effectifs ÉHDAA 2020-2021

SERVICES OFFERTS

- Éducation préscolaire
- Enseignement primaire
- Enseignement secondaire en formation générale jeunes

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- Animation de vie spirituelle et engagement communautaire
- Animation à la vie étudiante
- Éducation spécialisée
- Information et orientation scolaire et professionnelle
- Orthopédagogie
- Psychologie
- Santé et services sociaux
- Service de garde en milieu scolaire

ENSEIGNEMENT À L'ÉDUCATION DES ADULTES

- Enseignement secondaire en formation générale adultes
- Intégration socioprofessionnelle
- Mise à niveau premier et second cycle du secondaire
- Passation de TENS et TDG
- Francisation
- Cours présecondaire
- Cours à distance
- Service de fréquentation autodidacte

SERVICE ALIMENTAIRE

- Pour les résidents des secteurs est et ouest qui doivent être hébergés en résidence pour la semaine.

SERVICE DE RÉSIDENCE

- Élèves des secteurs est et ouest demeurant à plus de 60 km de l'école d'accueil.

TRANSPORT SCOLAIRE

- La commission scolaire est propriétaire des autobus scolaires et gère l'organisation des services sur l'ensemble du territoire.

SERVICE AUX ENTREPRISES ET À LA COMMUNAUTÉ DE LA MINGANIE

Le service aux entreprises et à la communauté de la Minganie a fait appel aux services de 11 formateurs de la région, 4 formateurs de l'extérieur pour un total de 31 sessions de formation pour 186 participants et 46 entreprises rejointes.

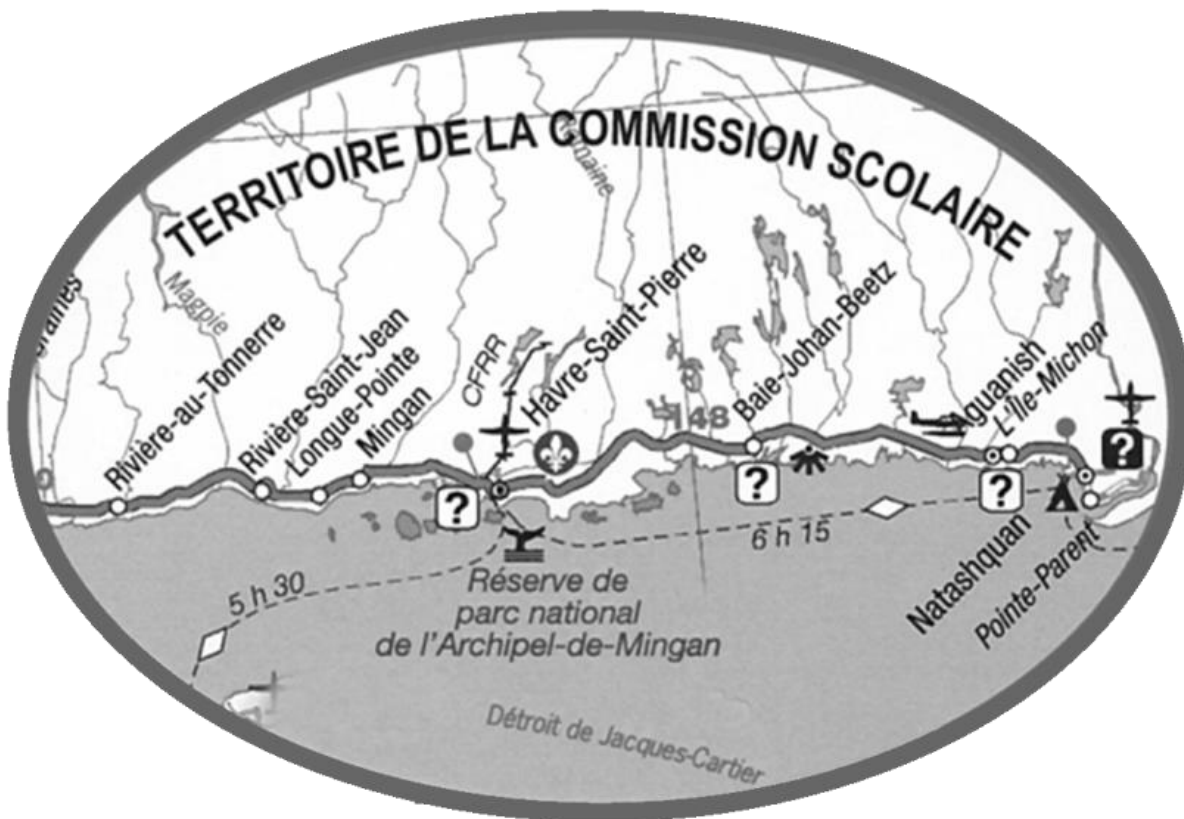
- Simdut
- Abattage manuel
- Anglais population
- Transport de matière dangereuse
- Chariot élévateur
- Code électrique
- Langue et culture innue
- Comptabilité de base
- Excel de base
- Excel intermédiaire
- Powerpoint
- Word
- Communication en gestion de crise
- Gestion du temps
- Mobiliser et motiver ses équipes de travail
- Anglais des affaires
- Arc électrique
- Compétence numérique de base
- DVS
- Travail en espace clos
- Français mise à niveau

TERRITOIRE

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50^e parallèle.

Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent.

La MRC de Minganie compte sept municipalités : Sheldrake, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit et celle de Nutashkuan.



CLIENTÈLE SCOLAIRE

CLIENTÈLE JEUNE

Préscolaire 4 ans	44
Préscolaire 5 ans	49
Primaire	352
Secondaire	254
TOTAL	699

CLIENTÈLE ADULTE

Formation générale	71 inscriptions	20,99 ETP
Formation professionnelle <i>Le DEP SASI (soins assistance et soins infirmiers) a été offert en collaboration avec la Commission scolaire du Fer. Le cours a débuté en janvier 2019.</i>	14 inscriptions	

PERSONNEL

		Temps plein	Temps partiel	Total
Enseignants	Préscolaire – primaire	34	10	44
	Secondaire	24	6	30
	Adultes	0	3	3
Professionnels		10	2	12
Personnel de soutien		47	35	82
Personnel d'encadrement des écoles et de centre		6	0	6
Personnel d'encadrement au centre administratif		6	0	6
Direction générale		1	0	1
Total		128	56	184

ÉTABLISSEMENTS

Nombre d'écoles primaires	6
Nombre d'écoles secondaires	2
Nombre de centres d'éducation des adultes	1
Total	9

ÉCOLES PRIMAIRES

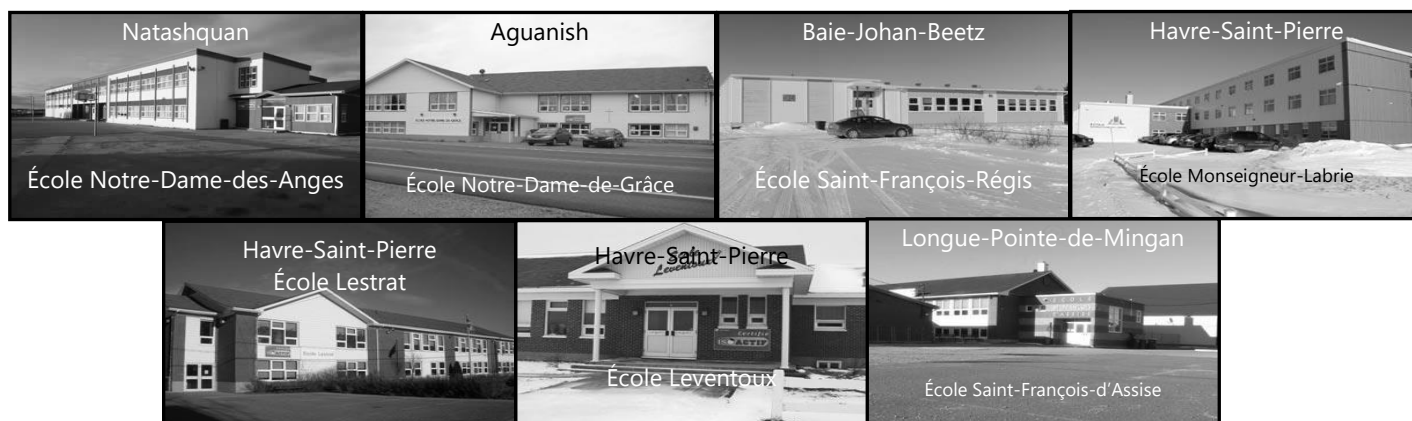
Écoles	Municipalité
Saint-François-d'Assise	Longue-Pointe-de-Mingan
Leventoux	Havre-Saint-Pierre
Lestrat	Havre-Saint-Pierre
Saint-François-Régis	Baie-Johan-Beetz
Notre-Dame-de-Grâce	Aguanish
Notre-Dame-des-Anges	Natashquan

ÉCOLES SECONDAIRES

Écoles	Municipalité
Monseigneur-Labrie	Havre-Saint-Pierre
Notre-Dame-des-Anges	Natashquan

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Établissements	Municipalité
Centre d'éducation des adultes de la Minganie	Havre-Saint-Pierre
Ninashaten-nepuamun	Ekuanitshit
Mamu kaiatusseinan	Nutashkuan



ASSISES

MISSION

- Organiser pour la clientèle relevant de sa compétence, les services éducatifs de qualité prévus par la loi et d'en rendre compte
- Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves
- Contribuer au développement social, éducatif et à la réussite des élèves
- Soutenir les établissements dans la réalisation de leur mission
- Répartir équitablement les ressources

VISION

- Travailler ensemble pour une organisation apprenante, dynamique et innovatrice en s'appuyant sur les forces de son personnel et de sa communauté afin de favoriser la persévérance et la réussite scolaire
- Ensemble nous pourrions créer le succès

CROYANCES ET VALEURS

L'élève, jeune ou adulte, est au cœur de nos préoccupations et de nos actions.

- | | |
|----------------|--|
| Respect : | Parce que chaque personne est importante et a un potentiel distinct, nous valorisons le respect qui s'exprime par l'acceptation des différences et l'ouverture à de nouvelles façons de faire. |
| Équité : | Parce que chaque personne et chaque milieu ont droit aux services offerts, nous valorisons l'équité qui s'exprime par le partage des ressources, l'accessibilité à des services de qualité pour l'ensemble des établissements. |
| Engagement : | Parce que chaque personne peut contribuer au développement de l'élève, nous valorisons l'engagement qui s'exprime par la responsabilisation de tous, la coopération et la solidarité dans l'accomplissement de notre mission. |
| Transparence : | Parce que chaque personne a le droit à l'information, peut exprimer son point de vue et participer, nous valorisons la transparence qui s'exprime par une bonne communication et reddition de compte. |

RAPPORT SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Le service des ressources humaines voit à la sélection, à l'embauche, à la rémunération ainsi qu'aux relations de travail de l'ensemble du personnel. En 2014, la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée. L'article 38 de cette loi fixe une cible en termes d'heures rémunérées qui ne doit pas excéder celle visée pour la période. En vertu de l'article 20 de cette loi, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord doit faire état de ses effectifs, et ce, par catégorie d'emplois. Pour la période du 1^{er} avril 2019 à mars 2020, notre niveau d'effectifs autorisé était de 279 542,16 heures. Au terme de ce rapport, nous avons utilisé 279 732,48 heures. Nous avons donc dépassé le maximum autorisé de 190,32 heures.

Janvier à décembre 2014				
Catégorie de personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Encadrement	21 063,85	0,00	21 063,85	16
Professionnel	17 643,59	0,00	17 643,59	17
Enseignant	108 096,98	343,99	108 440,98	144
Personnel de bureau, technicien et assimilé	78 719,71	265,24	78 984,95	109
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	45 655,59	520,35	46 175,94	58
Total	271 179,72	1 129,58	272 309,30	344

Avril 2019 à mars 2020				
Catégorie de personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Encadrement	23 415,100	0,00	23 415,00	16
Professionnel	18 792,12	0,00	18 792,12	20
Enseignant	110 729,33	492,34	111 221,67	147
Personnel de bureau, technicien et assimilé	84 653,59	215,45	84 869,03	108
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	41 253,51	181,14	41 434,65	50
Total	278 843,55	888,92	279 732,48	340

D'autre part, la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que les sociétés d'État prévoient également que la commission scolaire doit faire état des contrats de service de plus de 25 000,00 \$ alloué à des personnes, ce qui exclut les personnes morales.

Nom de la personne	Type de service offert	Montant payé en 2019-2020
Cavayas, Marilena	Évaluation psychologique d'élèves	54 144,04 \$

REDDITION DE COMPTES

Réalisation du plan d'engagement vers la réussite 2019-2023

1. Augmenter la diplomation et la qualification des élèves
2. Dans un souci d'équité, améliorer la réussite du plus grand nombre en portant une attention particulière aux élèves à risque
3. Améliorer les compétences des élèves en littératie et en numératie
4. Créer un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves
5. Offrir un milieu de vie scolaire qui intègre des activités culturelles, physiques et sportives, scientifiques et entrepreneuriales afin d'améliorer la persévérance

Légende des couleurs* :

-  Critique (les résultats ne suivent pas le cours prévu, la situation exige un redressement)
-  Sous surveillance (les résultats ne suivent pas le cours prévu, mais certains facteurs permettent de les expliquer)
-  Satisfaisant (les résultats suivent le cours prévu)

****Nous n'utiliserons pas le code de couleur dans la reddition de comptes 2019-2020 étant donné la situation liée à la COVID-19 de cette année.***

ORIENTATION 1 : AUGMENTER LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION DES ÉLÈVES

OBJECTIF 1.1 : Augmenter le taux d'élèves sortants avec un diplôme ou une attestation de qualification avant l'âge de 20 ans à 75 % d'ici 2023.

Indicateurs et cibles

	Cohorte 2007- 2008 suivie jusqu'en 2013- 2014	Cohorte 2008- 2009 suivie jusqu'en 2014- 2015	Cohorte 2009- 2010 suivie jusqu'en 2015- 2016	Cohorte 2010- 2011 suivie jusqu'en 2016- 2017	Cohorte 2011- 2012 suivie jusqu'en 2017- 2018	Cohorte 2012- 2013 suivie jusqu'en 2018- 2019	Cohorte 2013- 2014 suivie jusqu'en 2019- 2020	Cible 2023	Cible 2022 MEES
Diplôme ou qualification	70,2 %	63,8 %	66,7 %	56,9 %	69,4 %	N/D	N/D	75 %	84 %

Source statistiques MEES

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

OBJECTIF 1.2 : Augmenter, d'ici 2023, le taux d'élèves sortants avec un diplôme (DES ou DEP) avant l'âge de 20 ans à 75 %. La cible intermédiaire est plus basse que celle proposée par le ministère, car la commission scolaire n'offre pas la formation professionnelle, toutes les écoles sont en milieux défavorisés et la proportion d'élèves vulnérables est grande comparativement à la province.

	Cohorte 2007- 2008 suivie jusqu'en 2013- 2014	Cohorte 2008- 2009 suivie jusqu'en 2014- 2015	Cohorte 2009- 2010 suivie jusqu'en 2015- 2016	Cohorte 2010- 2011 suivie jusqu'en 2016- 2017	Cohorte 2011- 2012 suivie jusqu'en 2017- 2018	Cohorte 2012- 2013 suivie jusqu'en 2018- 2019	Cohorte 2013- 2014 suivie jusqu'en 2019- 2020	Cible 2023	Cible 2022 MEES
Diplôme ou qualification	70,2 %	63,8 %	66,7 %	56,9 %	69,4 %	N/D	N/D	75 %	84 %

Source statistiques MEES

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

OBJECTIF 1.3 : Maintenir le taux de réussite des élèves aux épreuves uniques ministérielles à 85 % d'ici 2023.

Indicateur et cible

Taux de réussite aux épreuves uniques ministérielles

2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	Cible 2023	Résultats provinciaux écoles publiques
83,9 %	84,9 %	86,1 %	83,1 %	79,3 %	80,7 %	N/D	85 %	87,7 %

Source statistiques MEES

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

ORIENTATION 2 : DANS UN SOUCI D'ÉQUITÉ, AMÉLIORER LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX ÉLÈVES À RISQUE

OBJECTIF 2,1 : Diminuer le taux de décrochage pour passer à 9 % d'ici 2023.

Indicateur et cible

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2023	Résultats provinciaux Écoles publiques
10 %	13,9 %	N/D	N/D	N/D	N/D	9 %	15,5 % (2014-2015)

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

OBJECTIF 2,2 : Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des filles par rapport aux garçons à 6,1 % d'ici 2023.

Indicateurs et cibles

Écarts de diplomation et qualification avant l'âge de 20 ans

Types d'élèves	Cohorte 2009 suivie jusqu'en 2015-2016	Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cible 2023	Cible MEES
Garçons et filles	7,1 %	28,1	+ 8.5	N/D	N/D	6,1 %	6,1 %

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

OBJECTIF 2,3 : Réduire l'écart de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans en faveur des élèves réguliers par rapport aux EHDAA à 17 % d'ici 2023.

Indicateurs et cibles

Écarts de diplomation et qualification avant l'âge de 20 ans

Types d'élèves	Cohorte 2009 Suivie jusqu'en 2015-2016 (CS)	Cohorte 2010 suivie jusqu'en 2016-2017	Cohorte 2011 suivie jusqu'en 2017-2018	Cohorte 2012 suivie jusqu'en 2018-2019	Cohorte 2013 suivie jusqu'en 2019-2020	Cibles 2023	Cible MEES
EHDAA et régulier	18,1 %	56,2 %	23,2 %	N/D	N/D	17 %	25,3 %

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

OBJECTIF 2,4 : Diminuer le pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire à 12,5 % d'ici 2023.

Indicateurs et cibles

Pourcentage d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2023	Cible MEES
16,7 %	14,7 %	24,6 %	10,6 %	16,4 %	12,5 %	11,4 %

Source statistiques MEES

MOYENS

Nous poursuivrons nos actions liées au PEVR et aux projets éducatifs des écoles.

ORIENTATION 3 : AMÉLIORER LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE

OBJECTIF 3,1 : Atteindre les taux de réussite aux épreuves ministérielles de français selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

Indicateurs et cibles

Taux de réussite aux épreuves ministérielles de français¹

Types d'épreuve	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Cibles 2023
Écriture 4 ^e année du primaire	80,4 %	37/46	90,9 %	50/55	88,2 %	45/51	92,5 %	49/53	N/D	N/D	85 %
Lecture 4 ^e année du primaire	89,1 %	41/46	81,8 %	45/55	70,6 %	36/51	83 %	44/53	N/D	N/D	85 %
Écriture 6 ^e année du primaire	80,5 %	62/77	88,2 %	45/51	93,6 %	44/47	89,1 %	41/46	N/D	N/D	85 %
Lecture 6 ^e année du primaire	92,2 %	71/77	82,7 %	43/52	87,2 %	41/47	89,4 %	42/47	N/D	N/D	85 %
Écriture 2 ^e année du secondaire	89,6 %	43/48	83,7 %	36/43	98,4 %	62/63	95,7 %	45/47	N/D	N/D	85 %
Écriture 5 ^e année du secondaire	63,2 %	24/38	57,6 %	19/33	62,1 %	18/29	71,8 %	28/39	N/D	N/D	75 %

Source statistiques Lumix et Charlemagne (Écriture 5^e année du secondaire)

RÉSULTATS

Vous comprendrez que la situation exceptionnelle vécue l'an passé a fait en sorte que les épreuves ministérielles ont été annulées.

¹ La première colonne représente le taux de réussite et la deuxième colonne représente le nombre de réussites sur le nombre total d'élèves

MOYENS

Nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires au rattrapage lié à la situation de la COVID-19.

OBJECTIF 3,2 : Atteindre les taux de réussite en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

Pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70 % et 100 %²

Compétence et niveau	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Cibles 2023
Lecture 1 ^{re} année du primaire	81,3 %	52/64	86,6 %	58/67	83,1 %	49/59	88,5 %	54/61	80,7 %	46/57	85 %
Écriture 1 ^{re} année du primaire	75 %	48/64	83,6 %	56/67	84,7 %	50/59	90,2 %	55/61	75 %	9/12	85 %
Lecture 2 ^e année du primaire	62,5 %	35/56	89,3 %	50/56	76,2 %	48/63	82,5 %	47/57	96,5 %	55/57	85 %
Écriture 2 ^e année du primaire	75 %	42/56	87,5 %	49/56	84,1 %	53/63	79,3 %	46/58	96,5 %	55/57	85 %

Source statistiques Lumix

RÉSULTATS

Étant donné que les résultats de fin d'année sont ceux obtenus lors de la 2^e étape avant la situation liée à la COVID-19, nous ne pouvons tenir en compte ces résultats dans notre analyse.

MOYENS

Nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires au rattrapage lié à la situation de la COVID-19.

² La première colonne représente le taux de réussite et la deuxième colonne représente le nombre de réussites sur le nombre total d'élèves

OBJECTIF 3,3 : Améliorer les taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

Indicateurs et cibles

Taux de réussite aux épreuves ministérielles en mathématiques³

Compétence et niveau	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Cibles 2023
Raisonner en 6 ^e année du primaire	63,2 %	48/76	73,1 %	38/52	80,85	38/47	70,21	33/47	N/D	N/D	80 %
Résoudre en 6 ^e année du primaire	65,8 %	50/76	80,8 %	42/52	95,74	45/47	91,49	43/47	N/D	N/D	80 %

Compétence et niveau	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Cibles 2023
CST 4 ^e secondaire	77,8 %	14/18	94,4 %	17/18	68,2 %	15/22	81,2 %	13/16	N/D	N/D	80 %
TS 4 ^e secondaire	100 %	17/17	85,7 %	12/14	94,7 %	19/18	93,8 %	15/16	N/D	N/D	80 %
SN 4 ^e secondaire	100 %	7/7	71,4 %	5/7	90,9 %	10/11	100 %	5/5	N/D	N/D	80 %

Source statistiques Lumix

RÉSULTATS

Vous comprendrez que la situation exceptionnelle vécue l'an passé a fait en sorte que les épreuves ministérielles ont été annulées.

MOYENS

Nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires au rattrapage lié à la situation de la COVID-19.

³ La première colonne représente le taux de réussite et la deuxième colonne représente le nombre de réussites sur le nombre total d'élèves

OBJECTIF 3,4 : Améliorer les taux de réussite en mathématiques selon les indicateurs et cibles ci-dessous.

Indicateurs et cibles

Pourcentage d'élèves ayant un résultat sommaire entre 70 % et 100 %³

Niveau	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019		2019-2020		Cibles 2023
2 ^e année du primaire	71,4 %	40/56	86 %	49/57	79 %	49/62	87,9 %	51/58	93,3 %	56/60	80 %
4 ^e année du primaire	85,4 %	41/48	78,6 %	44/56	90,2 %	46/51	81,5 %	44/54	96,6 %	56/58	80 %
6 ^e année du primaire	61 %	50/82	66 %	35/53	85,1 %	40/47	67,3 %	33/49	94 %	47/50	70 %
1 ^{re} année secondaire	56,5 %	35/62	45,3 %	39/86	40 %	30/75	64,2 %	34/53	89,1 %	49/55	60 %
2 ^e année du secondaire	61,3 %	38/62	66,7 %	36/54	74,6 %	50/67	66,7 %	26/39	85,2 %	46/54	65 %
3 ^e année du secondaire	54,3 %	25/46	54,2 %	32/59	50 %	24/48	53,1 %	26/49	90,2 %	37/41	60 %

Source statistiques Lumix

RÉSULTATS

Étant donné que les résultats de fin d'année sont ceux obtenus lors de la 2^e étape avant la situation liée à la COVID-19, nous ne pouvons tenir en compte ces résultats dans notre analyse.

MOYENS

Nous mettrons en place toutes les mesures nécessaires au rattrapage lié à la situation de la COVID-19.

OBJECTIF 3,5 : Améliorer les compétences en littératie et en numératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire par une offre de services diversifiée et de proximité qui répond aux besoins des différents milieux.

MOYENS

L'analyse de la situation dans chacun des établissements leur permettra d'identifier les priorités à mettre en place dans les plans d'action liés aux projets éducatifs. Nous pourrions ainsi les supporter dans notre plan d'action lié au PEVR.

ORIENTATION 4 : CRÉER UN CLIMAT SAIN, SÉCURITAIRE ET BIENVEILLANT POUR LES ÉLÈVES

OBJECTIF 4.1 : Offrir aux élèves un climat sain, sécuritaire et bienveillant dans tous les établissements.

MOYENS

Le centre de services scolaire soutiendra par les actions et les moyens présents dans son plan d'action PEVR les initiatives des écoles en lien avec cet objectif.

OBJECTIF 4.2 : D'ici 2023, faire en sorte que 85 % des bâtiments soient dans un état satisfaisant selon l'indice de vétusté du ministère. Pour atteindre cet objectif, le centre de services scolaire devra diminuer l'indice de vétusté à 15 %.

Indicateur et cible

Indice de vétusté du ministère

2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2023
24,93 %	28,59 %	N/D	15 %

Source statistiques- Tableau des indices de vétusté du MEES

MOYENS

Le centre de services scolaire soutiendra par les actions et les moyens présents dans son plan d'action PEVR les initiatives des écoles en lien avec cet objectif.

ORIENTATION 5 : OFFRIR UN MILIEU DE VIE SCOLAIRE QUI INTÈGRE DES ACTIVITÉS CULTURELLES, PHYSIQUES ET SPORTIVES, SCIENTIFIQUES ET ENTREPRENEURIALES AFIN D'AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE

OBJECTIF 5.1 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.

Indicateur et cible

2017-2018	2018-2019	2019-2020	Cible 2023
2 écoles sur 7	3 écoles sur 7	4 écoles sur 7	5 écoles sur 7

MOYENS

Déploiement du programme « À l'école, on bouge au cube! » dans toutes les écoles primaires du centre de services scolaire.

OBJECTIF 5.2 : Augmenter la présence des activités culturelles dans les écoles.

MOYENS

Déploiement de différentes activités dans chacune des écoles et plan d'action du comité culturel.

OBJECTIF 5.3 : Soutenir la réalisation d'activités scientifiques dans les écoles.

MOYENS

Déploiement de différentes activités dans chacune des écoles et plan d'action du comité culturel.

OBJECTIF 5.4 : Soutenir la réalisation d'activités entrepreneuriales dans les écoles.

MOYENS

Déploiement de différentes activités dans chacune des écoles.

PORTRAIT DE L'INTIMIDATION ET DE LA VIOLENCE DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Écoles	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique (cyberagression)	Physique	Verbale	Écrite	Électronique (cyberagression)	Des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Saint-François- d'Assise	Jamais	Rarement	Jamais	Jamais	Très souvent (bousculades)	Rarement (appellation de surnoms)	Jamais	Jamais	0
Leventoux	Rarement	Rarement	Jamais	Jamais	Très souvent	Parfois	Jamais	Jamais	0
Lestrat	Jamais	Parfois	Jamais	Jamais	Assez souvent (bousculades)	Assez souvent (appellation de surnoms)	Rarement	Jamais	0
Monseigneur- Labrie	Parfois	Souvent	Jamais	Rarement	Rarement	Rarement	Rarement	Jamais	0
Saint-François- Régis	L'école ne compte que 4 élèves. Il n'y a pas eu d'événements d'intimidation et de violence.								
Notre-Dame- de-Grâce	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Rarement	Rarement	Jamais	Jamais	0
Notre-Dame- des-Anges (primaire)	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Rarement	Rarement	Rarement	Jamais	0
Notre-Dame- des-Anges (secondaire)	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Jamais	Rarement	Rarement	Jamais	0

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, la protectrice de l'élève a traité une plainte.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES PLAINTES

Nombre de dossiers	0
Nombre de plaintes officielles	0
Niveau	
Plaignant	
Motif	
Décision du responsable	
Suivi	

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Nombre de dossiers	1
Nombre de plaintes officielles	1
Niveau	Primaire
Plaignant	Parent
Motif	Transport scolaire
Décision du protecteur	Remboursement
Suivi	Dossier classé



RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents a été consulté sur tout ce qui concerne l'article 193 de la L.I.P.

- ❖ Plan triennal de répartitions et de destinations des immeubles de la commission scolaire;
- ❖ Répartition des services éducatifs entre les écoles;
- ❖ Critères d'inscription;
- ❖ Calendrier scolaire;
- ❖ Organisation scolaire.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA

Les membres se disent très satisfaits des services offerts par la commission scolaire.

Un merci très sincère à tous les membres, parents et intervenants qui ont donné de leur temps pour représenter l'intérêt de tous les enfants ayant des besoins particuliers.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à l'article 175,1 de la LIP et en vertu du code d'éthique et de déontologie qui régit le conseil des commissaires, il n'y a rien à signaler.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES RÉSULTATS 2019-2020

Revenus	19 718 866,84 \$
----------------	-------------------------

Dépenses	18 894 225,76 \$
Enseignement et formation	6 261 557,07 \$
Soutien à l'enseignement	5 541 947,83 \$
Activités d'appoint	1 673 883,65 \$
Administration	1 639 926,45 \$
Immeubles + biens meubles	1 409 670,76 \$
Amortissement	1 660 283,22 \$
Service de la dette	746 841,13 \$
Activités connexes	3 768,30 \$
Variation de la provision pour avantages sociaux	-43 652,65 \$
Surplus (déficit)	824 641,08 \$

REVENUS PAR NATURE 2019-2020

Revenus	19 718 866,84 \$
Subvention de fonctionnement du MELS	14 664 661,13 \$
Subvention d'équilibre fiscal	1 112 623,00 \$
Subvention pour le service de la dette	2 150 091,61 \$
Subvention pour le transport scolaire	462 180,00 \$
Variation de la subvention de financement	(284 247,19 \$)
Autres subventions et contributions	229 690,97 \$
Taxes scolaires	718 514,39 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	41 829,41 \$
Autres revenus	496 260,92 \$
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisation	127 262,60 \$

DÉPENSES PAR NATURE 2019-2020

Dépenses	18 894 225,76 \$
Rémunération et contributions employeur	14 209 642,10 \$
Frais de déplacement	201 326,48 \$
Fournitures et matériels	1 062 583,50 \$
Services, honoraires et contrats	1 032 737,16 \$
Charges d'investissement non capitalisables	12 264,18 \$
Amortissement	1 660 283,22 \$
Autres charges	715 389,12 \$